

THEORIES SUR L'EDUCATION

Unité 1 : Elucidations conceptuelles

Objectifs généraux

Objectifs spécifiques

- Définir les notions de / d' Le pédagogie, éducation, enseignement, apprentissage instruction, éducation en matière de population (EmP).
- Comparer la pédagogie à l'éducation.
- Démontrer la différence entre, enseignement et instruction.
- Définir la pédagogie traditionnelle, la pédagogie nouvelle.

Pré-test

1. Définissez les notions suivantes : la pédagogie, l'éducation, l'enseignement, l'instruction, l'apprentissage, l'éducation en matière de population (EmP).
2. Quelle différence y-a-t-il entre éducation et pédagogie, entre éducation et enseignement ?

Approches pédagogiques

- Travaux de groupes
- Echanges
- Brainstorming
- Exposé-débats
- Cours magistraux

Plan de l'unité

1. Education
 - 1.1. Définition
 - 1.2. Les formes d'éducation
 - 1.3. Les types d'éducation ou institutions éducatives
 - 1.4. Les concepts actuels liés aux questions d'éducation
2. La pédagogie
 - 2.1. Définition
 - 2.2. La pédagogie traditionnelle/ pédagogie nouvelle
 - 2.3. Pédagogie et quelques sciences
3. L'enseignement
4. L'apprentissage
5. L'instruction
6. La formation
7. Le dressage
8. Liens entre quelques concepts
 - 8.1. Pédagogie et éducation
 - 8.2. Education et instruction
 - 8.3. Enseignement et apprentissage

INTRODUCTION

L'élève maître qui explore pour la première fois le domaine de la pédagogie, rencontre des concepts nouveaux employés dans le métier d'Instituteur qu'il a besoin de comprendre. Cette première unité de la pédagogie générale est conçue pour l'aider à s'approprier ces concepts clés. Ce qui lui permettra d'aborder avec succès sa formation théorique.

1. Éducation

1.1. Définition

Étymologiquement, le mot « éducation » vient du latin « educatio » dont les deux dérivés « educare » et « educere » signifient, respectivement nourrir et conduire hors. L'éducation est donc l'action de conduire hors, c'est-à-dire l'action de conduire quelqu'un d'un point vers un autre point qu'il n'a pas atteint.

Le petit Robert définit l'éducation comme la mise en œuvre de moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain.

Eduquer, en ce sens, consisterait à mobiliser les moyens de toute nature en vue du développement intégral de l'homme : développement méthodique modulé sur les besoins et aspirations personnels de l'être et qui se réfère à une certaine société.

Selon Kant, « le but de l'éducation est de développer dans chaque individu, toute la perfection dont il est susceptible ». (E. Kant, 1966, Réflexion sur l'éducation).

Pour Durkheim, l'éducation est « l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui, et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné » (E. Durkheim, Éducation et sociologie, 1922.).

Pour la Ligue Internationale de l'Éducation Nouvelle (1921), « l'éducation consiste à favoriser le développement aussi complet que possible des aptitudes de chaque personne, à la fois comme un individu et comme membre d'une société régie par la solidarité ».

Selon la Loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso, « l'éducation est l'ensemble des activités visant à développer chez l'être humain l'ensemble de ses potentialités physiques, intellectuelles, morales, spirituelles, psychologiques et sociales, en vue d'assurer sa socialisation, son autonomie, son épanouissement et sa participation au développement économique, social et culturel ». Loi 013 p.2.

En faisant la synthèse de toutes ces définitions, on peut affirmer que l'éducation est une action globale de formation en vue d'aider l'homme à vivre aisément sa vie en tant qu'être individuel avec ses potentialités propres, mais aussi en tant qu'élément d'une société qui a ses sollicitations et ses exigences.

1.2. Les formes d'éducation

L'éducation prend plusieurs formes dont les principales sont :

-l'éducation formelle réalisée dans les structures bien définies soumises à des réglementations institutionnelles (les écoles primaires, les lycées et collèges, les centres de formation professionnelle, les universités....).

-l'éducation non formelle dans les centres d'alphabétisation, les Centres d'Éducation de Base Non Formelle, les cours du soir, au sein des groupements socioprofessionnels, économiques et politiques, des associations de jeunes.

-L'éducation informelle, véhiculée par les mass médias, la famille, la rue... « Rien ne vaut la rue pour faire comprendre à un enfant la machine sociale » fait observer Anatole FRANCE écrivain contemporain.

1.3. Les types d'éducation

1.3.1. L'éducation naturelle

Le mot « nature » désigne étymologiquement la naissance, l'état d'un être, ce qui se réalise sans l'intervention d'une volonté réfléchie. Il contient l'idée d'une spontanéité.

Par conséquent, l'éducation naturelle peut s'entendre comme :

-le développement interne de nos facultés et de nos organes (JJ. Rousseau (1762). *Emile*, p 83) ;

-l'acquis de notre propre expérience sur les objets qui nous affectent (idem) ;

-une sorte de dressage spontané qu'imposent les lois de la nature et le milieu de vie de l'individu.

« Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses. Tout dégénère entre les mains de l'homme ». C'est le credo fondateur de l'éducation naturelle de JJ Rousseau.

1.3.2. L'éducation traditionnelle

« L'éducation traditionnelle consistait en une intégration de l'enfant à la société où il vivait. Tous les enseignements des pères, des mères, des oncles, des aînés visaient à apprendre à l'enfant comment se comporter dans la vie pour être reconnu comme élément du groupe ». (IPAM – Pédagogie pour l'Afrique nouvelle, p 13).

Dans l'Afrique traditionnelle, « si l'éducation des enfants est une tâche principalement familiale, elle est également l'affaire de tout membre de la Communauté déjà instruit de la Tradition ». Constantin Gbaané DABIRE. – *L'Homme comme relation*, p 209.

1.3.3. L'éducation familiale

La famille est le milieu naturel de l'enfant. Elle a une influence considérable sur sa formation, en ce que c'est elle qui est la première à agir sur l'enfant, à un âge où il est très malléable, semblable à une feuille de papier vierge où presque rien n'est écrit. C'est la famille qui a le monopole de son éducation dès la première enfance : elle lui apporte les premiers soins, en assurant sa protection, sa croissance. Elle pose les jalons de la personnalité future de l'enfant, en lui témoignant, les sentiments : affection, tendresse, les émotions et en lui faisant prendre conscience des liens entre les membres de la famille, la hiérarchie qui y règne. Elle est la première institution éducative. Les psychologues comme Henri Wallon ont bien mis en évidence la part de l'affectivité dans l'éducation du très jeune enfant, faisant remarquer que l'enfant privé des parents (naturels ou adoptifs) est cruellement handicapé au départ de sa vie, ce qui l'empêche de croître normalement, la croissance normale exigeant de l'affection.

Pour témoigner de l'influence de l'éducation familiale sur la formation de la personnalité de l'enfant, Olivier REBOUL affirme : « *si les parents n'ont pas le droit de vie et de mort, c'est du moins par eux que l'enfant vit et échappe à la mort ; ils peuvent non seulement lui imposer ou lui interdire telle conduite, mais aussi le façonner dans ses sentiments, les plus intimes, les plus durables* ». L'instinct naturel de l'enfant à l'imitation fait dire également à Alain que « *L'enfant apprend à respecter son père par l'exemple de la mère et surtout à aimer la mère par l'exemple du père* ». D'où la valeur de l'éducation par les bons exemples des parents.

C'est également la famille qui apprend à l'enfant les bonnes manières, la tradition, la religion, les us et coutumes, les interdits, les rites initiatiques de son groupe social d'origine.

Mais l'éducation familiale présente des limites :

-Elle éduque mal comme dit Alain car, usant du sentiment, elle pourrait plus qu'elle n'éduque ; en étant très protectrice de l'enfant, elle risque d'en faire un éternel mineur. « *Précieuse chose que le sentiment, mais n'en attendons pas des services qu'il ne peut rendre.* », s'écrie Alain. En effet, l'amour rend aveugle ; il a ses raisons que la raison ignore.

-L'éducation familiale tend à imposer à l'enfant une morale de la contrainte et de soumission aux règles sacrées et incomprises de l'enfant ; elle forme un fidèle militant d'une tradition dont il ignore les fondements ; étouffé de ce fait, l'esprit critique. Une telle éducation cloisonne l'enfant dans un milieu précis, au lieu de l'ouvrir sur le monde devenu pourtant "un village planétaire". Le contenu de l'éducation n'est valable que

dans le milieu restreint du groupe social ; plus il s'en éloigne, plus les valeurs qu'il a reçues deviennent caduques.

-Les méthodes utilisées sont empiriques, non scientifiques. Il faut également faire remarquer que la famille moderne n'a pas toujours les atouts pour être toujours éducatrice : le père et la mère étant occupés et rares à la maison, l'enfant est laissé à la garderie ou entre les mains d'une nourrice. La famille ne donne pas toujours le bon exemple puisque certains couples sont séparés, en conflits ouverts, ou alors, c'est l'alcoolisme qui a corrompu l'un ou l'autre des parents.

Malgré ce tableau peu reluisant sur la valeur éducative de la famille, elle demeure irremplaçable dans bien d'aspects de l'éducation de l'enfant.

1.3.4. L'éducation scolaire

L'école est une institution mise en place par la société pour assurer la formation de ses enfants dans un cadre formel. Elle a été construite pour répondre à ce besoin fondamental de la société qui est de préparer l'avenir des jeunes. Elle est un lieu où se forment l'intelligence, la sensibilité et le goût de l'enfant. C'est aussi le lieu où l'enfant prend le temps pour mûrir avant de s'intégrer dans la vie active.

L'école est ainsi au service de la société. Elle doit par conséquent être ouverte aux réalités de celle-ci. C'est dans ce cas qu'elle sera facteur de progrès social, culturel et économique de par les influences novatrices qu'elle aura sur son environnement. Elle a donc une fonction éminemment sociale. Elle est mandataire de la société avec la double mission de former et d'éduquer.

Contrairement à l'éducation familiale, l'éducation scolaire a un contenu précis, décliné dans les programmes d'enseignement ; elle est régie par des règles rigoureuses, dans un cadre aussi règlementaire (école). Elle est assurée par un corps de spécialistes (enseignants et encadreurs pédagogiques). Cette éducation est planifiée dans le temps selon des principes psychologiques. Elle est structurée en niveaux d'études avec des règles de passage d'un niveau à un autre. Cette organisation soigneusement règlementée fait de l'école une institution formelle contrairement à la famille dont l'action est informelle, non systématisée.

Les atouts que l'école possède pour réussir l'éducation de l'enfant sont :

- le caractère bien organisé de son action : elle ne navigue pas à vue comme la famille ;
- les méthodes utilisées sont adaptées pour former un homme autonome, responsable ;
- l'école a un corps de spécialistes qui évite les tâtonnements très risquant dans l'éducation : il n'est confié à des personnes la tâche d'éduquer que celles qui en ont le profil et c'est pourquoi, c'est par concours que l'Etat recrute ses éducateurs ;
- elle enseigne des valeurs universelles, ouvrant ainsi l'enfant sur le monde : l'égalité, la justice, l'esprit critique, l'effort. A ce propos, Olivier REBOUL écrit : *« si l'école est ce qu'elle doit être, le fait même de la fréquenter constitue une éducation morale aussi bien qu'intellectuelle. »* ;
- elle vise à cultiver toutes les facultés de l'enfant (physiques, intellectuelles, morales et sociales) ;
- l'école corrige les lacunes de l'éducation familiale.

1.3.5. L'éducation parallèle

Elle est faite de tout ce que nous rencontrons ou de tout ce à quoi nous assistons hors de la famille ou de l'école. Les scènes auxquelles l'enfant assiste sur la route, les modes d'être véhiculés par les médias (télévision, cinéma, journaux de la presse écrite, radio, romans, la radio, Internet, les meetings politiques, les manifestations de soutien ou de protestation contre l'autorité...) relèvent de la rue. La rue exerce une influence sans pareille sur l'enfant à cause de l'espace et du temps que la rue occupe par rapport à la famille et à l'école. A peine l'enfant est-il sorti de la famille qu'elle le prend avec ses affiches, ses foules en liesse, ses loisirs, ses scènes de bagarres..., ce qui n'est pas toujours pour éduquer mais souvent pour dépraver.

L'enfant qui y reste longtemps finit par devenir délinquant. La rue éduque souvent à l'individualisme et aux maux tels que la consommation des stupéfiants, le vol, la violence, la prostitution, la mendicité. Un enfant qui a mendié et obtenu sa pitance du jour risque d'en faire son métier et de refuser le travail, toute chose qui peut conduire au vol car, tous les jours ne seront pas fructueux. Les enfants qui ont suivi des films pornographiques en cachette risquent très tôt de tenter leurs propres expériences avec le risque d'être exposés à la prostitution surtout en ce qui concerne les filles. La rue enseigne des choses contraires aux valeurs prônées par l'école et la famille. L'école et la famille enseignent l'effort, l'honnêteté, l'amour de la patrie, le respect des feux tricolores, le respect du bien commun.

La rue présente chaque jour le contraire : des adultes brûlent les feux tricolores ; les enfants constatent qu'autour d'eux, certains de ceux qui sont devenus riches ont détourné les biens de l'Etat ; les manifestants brûlent les édifices publics, même les symboles de l'autorité de l'Etat. Quelles leçons ces actes peuvent donner à retenir aux enfants ? Tout sauf le bien ; tout sauf la justice ; tout sauf la vérité.

Cependant, tout de la rue n'est pas négatif. Bien au contraire, nous tirons de la rue beaucoup d'informations. Les sites internet sont consultés par les élèves et les étudiants pour s'instruire dans bien de domaines de connaissances ou sur l'actualité : c'est ce qu'on appelle l'e-Education. Il en est de même des journaux dont la lecture cultive les élèves.

On peut citer les acteurs de cinéma qui incarnent des vertus et que les enfants trouvent plaisir à imiter. Exemple : le héros de l'as du lycée.

Certaines affiches cultivent l'orthographe chez l'enfant. L'expérience politique ne peut être appréhendée par l'enfant qu'à travers les campagnes politiques auxquelles il assiste : aucune leçon de civisme ne peut remplacer ces faits vivants. C'est dans la rue que l'enfant apprend également à connaître certains faits de la nature : les espèces végétales, animales qu'on ne peut pas faire voir toutes dans le cadre d'une leçon de sciences.

La rue, parce qu'elle est le lieu de la jungle, est un mal nécessaire pour certains enfants que leur famille n'a pas pu raisonner. A ce propos, ne dit-on pas que « *l'expérience tient lieu d'une école où les leçons coûtent cher, mais c'est la seule où les insensés peuvent s'instruire* » ?

Finalement, les trois facteurs de l'éducation que sont l'école, la famille et la rue sont irremplaçables chacun dans le rôle particulier qu'il joue. L'école a un rôle d'instruction (transmission des connaissances pures) mais aussi d'éducation (véhicule des valeurs partagées, universelles ou nationales.). La famille éduque (transmission de valeurs du groupe social restreint). En éduquant, elle instruit, mais pas comme l'école dont la toute première mission est d'instruire l'enfant.

Seulement, on peut dire que tous ces facteurs sont complémentaires pour une éducation de l'enfant qui se veut complète. Les pouvoirs publics ont le devoir de soutenir l'école et la famille dans l'éducation en censurant la diffusion de certaines émissions ou journaux qui n'ont pas de valeur éducative.

1.3.6. L'éducation moderne

L'éducation moderne est celle qui appartient au temps présent. Avec l'éducation moderne sont nés d'autres types d'éducation au regard des défis actuels. Ce sont entre autres, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation en matière de population, l'éducation environnementale, l'éducation en matière de santé publique...

1.4. Les concepts actuels liés aux questions d'éducation

1.4.1. L'Éducation environnementale/Changements climatiques

Il existe plusieurs définitions. Mais de façon générale, « *l'éducation environnementale est un processus dynamique par lequel les jeunes, les enfants scolarisés ou non, futurs décideurs ; acquièrent les savoirs, le savoir-faire et le savoir être indispensables pour prendre des décisions en vue d'une gestion raisonnée de l'environnement.* » (Rapport général de la Conférence annuelle des inspecteurs de l'enseignement du 1^{er} degré du Burkina, juillet- août 1997, page 15).

En effet, il est connu comme l'écrit Mialaret G. (1991) que « *l'individu tire de son milieu environnant les éléments essentiels à sa croissance, à sa vie (et par conséquent), il modifie les constantes de ce milieu où il se développe.* » (Page 72)

En un sens, l'éducation environnementale consiste à susciter des aptitudes et des attitudes indispensables pour résoudre, individuellement ou collectivement, les problèmes actuels et futurs de l'environnement.

Quant aux changements climatiques, selon la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC): « *Les changements climatiques sont des changements qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.* »

Pour le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) : « *Les changements climatiques s'entendent non seulement de la modification naturelle des compositions de l'atmosphère mais également du renforcement du phénomène de l'effet de serre par le rejet dans l'atmosphère de gaz à effet de serre par certaines activités humaines.* »

En somme, les changements climatiques désignent les modifications qualitatives des paramètres normaux moyens du climat planétaire.

1.4.2. L'Éducation en matière de population (EmP)

De manière générale, « *l'EmP est un effort d'information et de formation permanente du public sur les problèmes de population afin qu'il puisse prendre en main sa propre destinée, en vue de son mieux être.* »

D'un point de vue pédagogique, « *l'EmP est un processus d'enseignement- apprentissage qui vise à donner à l'apprenant des connaissances sur la population (taille, composition, dynamique, activités...) pour une meilleure compréhension des problèmes de population en vue d'une prise de conscience conduisant à l'adoption d'attitudes et de comportements rationnels et responsables* ». Extrait de : Direction de l'éducation en matière de population, Module de formation en éducation en matière de population (EmP) des maîtres de l'enseignement de base.

1.4.3. L'Éducation en matière de santé publique

Elle se définit comme étant un programme éducationnel (formel ou non formel) devant décroître sensiblement l'incidence des maladies courantes (infectieuses et parasitaires) notamment celles liées à l'eau non potable et à un environnement insalubre telles que les maladies diarrhéiques, le paludisme, les parasitoses intestinales, la rougeole, la coqueluche, la poliomyélite, les infections respiratoires, les maladies nutritionnelles (la suralimentation et la sous-alimentation) etc. Il faudrait outre les mesures de planning familial, associer des actions d'éducation pour la santé intéressant les domaines de l'assainissement, de l'hygiène corporelle, des croyances traditionnelles nuisibles à la santé, des infections sexuellement transmissibles(IST) et du SIDA.

Aussi, une éducation plus intense doit être faite à l'endroit de la population afin qu'elle utilise davantage les services de santé pour satisfaire ses besoins en soins curatifs et préventifs. Ces actions risquent de rester vaines si elles ne sont pas accompagnées d'initiatives visant la promotion de la femme (alphabétisation).

1.4.4. L'Éducation à la citoyenneté

En se situant dans les différents domaines de la citoyenneté, il s'agit de doter les citoyens des connaissances suffisantes sur lesquelles seront développés les comportements et attitudes attendus. L'éducation à la citoyenneté intègre les différents aspects de l'individu pris dans sa globalité : le cognitif, le socio-affectif, le psychomoteur. Tous les types de savoirs sont donc impliqués : savoirs théoriques, savoir-faire, savoir-être.

En s'inspirant de la vision de l'UNESCO qui parle d'« Education à la citoyenneté démocratique », on peut dire qu'il s'agit d'une action en direction des enfants, des jeunes et des adultes, afin de les "armer à participer activement à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs responsabilités".

1.4.5. L'Éducation aux droits humains

En général, on estime que les droits humains sont les droits inhérents à l'être humain. Le concept des droits humains reconnaît que tout être humain a le droit de jouir de ses droits sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, de croyances politiques ou autres, d'origine nationale ou sociale, de statut économique, de statut à la naissance ou autres.

L'éducation aux droits humains est un processus dont la finalité est l'installation d'une culture de paix, de tolérance, de démocratie et de respect des droits humains. Elle prend l'éducation à la citoyenneté comme faisant partir de ses thèmes phares.

1.4.6. L'Éducation inclusive

L'éducation inclusive est une approche éducative qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants vivant dans les rues, filles, groupes d'enfants issus de minorités ethniques, de familles démunies financièrement, de familles nomades, des familles déplacées (victimes de guerres, de catastrophes, etc.), enfants atteints du VIH/sida, enfants handicapés.

L'éducation inclusive a pour objectif d'assurer à ces enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation. Il s'agit d'une approche éducative basée sur la valorisation de la diversité comme élément enrichissant du processus d'enseignement-apprentissage et par conséquent, favorisant le développement humain.

L'éducation inclusive vise à combattre la marginalisation des individus et à promouvoir la différence. L'éducation inclusive est un moyen pour atteindre les objectifs de l'Education Pour Tous qui promeuvent une approche centrée sur l'enfant.

Ce modèle reconnaît le droit à tous les enfants d'être scolarisés dans leur communauté. Pour ce faire, l'utilisation des ressources locales et la participation de tous les acteurs (parents, éducateurs, professionnels de santé...) sont encouragées.

L'inclusion scolaire implique une refonte des principes d'éducation d'où une nouvelle organisation des systèmes éducatifs. Ainsi, elle nécessite des aménagements tels que :

- ✓ L'adaptation des programmes ;
- ✓ L'existence d'une réglementation et législation favorisant l'égalité d'accès à l'école ;
- ✓ La pratique d'une pédagogie différenciée ;
- ✓ La collaboration entre professionnels, entre professionnels et parents ;
- ✓ L'adaptation des locaux permettant une facilité d'accès, etc.

2. La pédagogie

2.1. Définition

Étymologiquement le mot pédagogie vient du grec « païs » qui veut dire l'enfant et « agoguè » qui signifie conduire.

Le mot pédagogie a connu des variations de sens au cours de l'histoire. Ces changements de valeur de la notion de pédagogie sont liés à l'évolution de l'institution scolaire d'une part et à l'essor des connaissances scientifiques sur l'enfant d'autre part.

Dans l'Antiquité grecque, le pédagogue était un esclave attaché à une famille et chargé de conduire l'enfant à l'école et de l'en ramener. C'est plus tard au 16^{ème} siècle qu'apparut le terme « pédagogie » pour désigner une codification d'un savoir méthodique qui réglerait tous les aspects du processus d'enseignement. Au 18^{ème} siècle, siècle de la science, de la technique et de l'éducation par excellence, apparut la pédagogie en tant que science de l'éducation.

De nos jours la pédagogie est considérée à la fois comme une science et un art. En tant que science, elle est une réflexion sur les doctrines, les systèmes, les méthodes, les techniques d'éducation et d'enseignement. En tant que telle, elle est une théorie pratique s'appuyant sur des connaissances précises. La pédagogie est une réflexion sur les voies et les moyens les plus efficaces pour aider l'enfant à acquérir des connaissances, un savoir-faire et un savoir être nécessaires à son épanouissement.

En tant qu'art, la pédagogie est une praxis didactique, c'est-à-dire, une action coordonnée et méthodique en vue d'un résultat, d'une fin déterminée. Son efficacité dépend de la personnalité, et des aptitudes (savoir-faire) de l'enseignant. Sur ce plan, elle est la mise en œuvre des connaissances, de la doctrine et des recettes qu'elle enseigne.

Durkheim considère la pédagogie comme "une théorie pratique" ; c'est-à-dire qu'elle a pour objet de réfléchir sur les systèmes et sur les procédés d'éducation en vue d'en préciser la valeur et par là d'éclairer et de diriger l'action des éducateurs.

Selon Joseph LEIF, dans Philosophie de l'éducation, elle est une réflexion sur les doctrines, les méthodes, les techniques d'éducation et d'enseignement pour en apprécier la valeur, en rechercher l'efficacité, pour améliorer les démarches, les moyens élaborés en vue des fins prochaines ou lointaines des buts que se proposent l'éducation et l'enseignement ».

En regroupant les définitions des différents auteurs, il apparaît que la pédagogie est la science de l'action éducative sur les enfants.

La pédagogie générale est une réflexion sur les fins et les conditions de l'éducation, c'est-à-dire qu'elle traite des divers problèmes relatifs aux éléments de l'éducation, à ses méthodes, à ses modes d'organisation.

La pédagogie appliquée ou pédagogie des disciplines est l'application pratique des démarches, des techniques en vue de communiquer un contenu d'enseignement donné.

2.2. La pédagogie traditionnelle/ pédagogie nouvelle

2.2.1. La pédagogie traditionnelle

La pédagogie traditionnelle, c'est la pédagogie ancienne, la première forme de transmission du savoir dans le respect de la tradition et des coutumes ancestrales.

La pédagogie traditionnelle se base sur le principe fondamental selon lequel l'on ne peut accéder à des connaissances que si des initiés vous la transmettent. Elle considère l'enfant comme un adulte incomplet qui doit constamment être soumis à l'autorité absolue du maître et au contenu de l'enseignement. Elle utilise beaucoup la mémoire et propose un enseignement par exposés magistraux. De ce point de vue, la pédagogie traditionnelle est indifférente aux besoins et aux intérêts réels de l'enfant.

Dans son application, elle fait appel à des stimulants artificiels comme les récompenses, les punitions et l'autoritarisme. Cette forme de pédagogie a atteint son paroxysme au 15^{ème} siècle avec les écoles chrétiennes qui présentaient l'image négative de l'enfant selon le schéma unidimensionnel de A vers B. (A=maître ; B= élève)

2.2.2. La pédagogie nouvelle

La pédagogie nouvelle est une expression qui désigne un vaste mouvement de réforme qui ne date que du XX^{ème} siècle bien que le précurseur lointain soit Jean Jacques ROUSSEAU (1712-1778).

Parmi les pionniers de cette réforme on peut citer : Célestin FREINET, Michel LOBROT ou encore Georges LAPASSADE. Deux préoccupations majeures animent ce mouvement de pédagogie.

La première s'appuie sur les acquisitions de la Psychologie pour préciser les possibilités et les besoins de l'enfant à chaque âge (travaux de Jean PIAGET et d'Henri WALLON sur les stades de développement intellectuel de l'enfant).

La deuxième renvoie à la question du rapport de l'école et de la société. Pour ces novateurs, l'école doit prendre comme point de départ l'environnement naturel et social de l'enfant. « L'école par la vie et pour la vie » Ovide Decroly (1871-1932).

L'idéal est d'amener les enfants à participer activement au processus éducatif au lieu d'être des récepteurs du savoir magistral : d'où l'application du principe de John DEWEY (1859-1952) : « Learning by doing » c'est-à-dire apprendre en agissant.

Au schéma traditionnel « A vers B se substitue celui de A vers B et de B vers A », du type action et réaction.

2.3. Pédagogie et quelques sciences

La pédagogie entretient des rapports avec la biologie, la psychologie, la sociologie et la philosophie qui lui fournissent ses bases scientifiques. Contrairement à la science en général, la pédagogie s'élève au-dessus des fondements scientifiques pour se préoccuper des problèmes des fins.

2.3.1. Pédagogie et biologie

La biologie, notamment humaine, est dans le cadre de l'éducation, la science qui étudie les problèmes relatifs à la structuration, au fonctionnement et au développement du corps humain, dans le but d'une meilleure adaptation de l'action pédagogique. L'étude biologique permet à l'éducateur de connaître l'homme, de le comprendre afin de réguler son action en conséquence. La biologie est donc un support à l'éducation. Pour bien mener sa tâche, l'enseignant doit avoir des notions en biologie humaine qui étudie les organismes humains.

Grâce à la biologie, nous savons que l'enfant est un organisme en croissance. Il a besoin d'être ménagé et développé. La pédagogie devra par exemple, alterner effort et repos, éviter les longues périodes d'immobilisme.

2.3.2. Pédagogie et psychologie

La psychologie est l'étude scientifique de la vie mentale, des sensations, des perceptions de l'être humain. En pédagogie, elle est l'étude du comportement de l'enfant.

La pédagogie s'améliore grâce aux éléments de réflexion qu'elle puise de la psychologie. Cette dernière permet au maître de comprendre l'attitude de ses élèves et de leur fournir toutes les occasions possibles de croissance et de développement.

La science psychologique a permis à la pédagogie de faire un bond qualitatif. L'on sait désormais que « l'enfant n'est pas un adulte en miniature ». Il a une spécificité propre, il a ses attitudes, ses intérêts, ses façons de sentir, d'agir dont doit tenir compte la pédagogie.

2.3.3 Pédagogie et sociologie

La sociologie est l'un des fondements essentiels de la pédagogie. Son rôle est prépondérant dans la détermination des fins de l'éducation qui a entre autres objectifs, celui d'adapter l'être humain au milieu social dans lequel il vit.

La sociologie éducationnelle est l'étude comparée des conditions de fonctionnement des systèmes scolaires, de la façon dont ils s'adaptent aux circonstances générales du milieu social. Il s'agit, pour le maître, de se doter de compétences pouvant lui permettre d'aider l'enfant à se développer harmonieusement dans ses rapports avec la société.

Dans la réalité de sa vie quotidienne, le maître tiendra compte du milieu, des influences sociologiques qu'il exerce sur l'enfant (par exemple les difficultés de prononciation, les interférences linguistiques...).

2.3.4. Pédagogie et philosophie

De manière générale, la philosophie peut être définie comme une réflexion sur l'activité humaine en vue de la recherche de la vérité. La philosophie en matière de pédagogie consiste à porter un regard particulier sur toute l'action éducative. Il s'agira de porter la réflexion sur les voies et moyens les meilleurs à mettre en œuvre pour réussir l'enseignement. Le pédagogue philosophe étudie entre autres les fins de l'éducation, les méthodes d'éducation, d'enseignement et d'apprentissage, les programmes en collaboration avec d'autres spécialistes tels que le législateur ou le planificateur. Pour montrer le rapport entre pédagogie et philosophie J. Leif écrit dans « Philosophie de l'éducation tome 1p.26 : « Une pédagogie est toujours l'aboutissement d'une philosophie ; et toute philosophie tend à s'achever en une pédagogie ».

3. L'enseignement

Enseigner, c'est transmettre ou aider à acquérir des connaissances. Selon J. LEIF, « *l'enseignement est l'action par laquelle le maître transmet à l'élève, fait acquérir, apprendre, assimiler, comprendre des connaissances générales ou spéciales, des modes ou des moyens de penser par l'emploi de méthodes élaborées à cet effet.* »

On distingue deux grandes orientations de l'enseignement : la première fait une place importante à l'acquisition des connaissances et la seconde, plus pratique que théorique, tient compte de l'individualité de chaque élève en s'efforçant de le préparer à la vie d'adulte.

L'enseignement dans tous les cas a pour objet la transmission des connaissances et pour effet le développement intellectuel de l'être humain. De plus en plus, le langage pédagogique utilise l'expression, processus enseignement-apprentissage.

En effet, dans sa conception actuelle, l'enseignement est « *un processus interpersonnel, intentionnel qui utilise essentiellement la communication comme moyen pour faire réussir l'apprentissage d'un savoir ou d'un savoir-faire* ». (Altet, (1997), p 8). L'apprentissage est la finalité de l'enseignement. Dans l'ensemble des processus qui forment l'homme et le préparent à son rôle social, l'enseignement correspond à la formation intellectuelle. (ENCYCLOPEDIE GROLIER).

4. L'apprentissage

L'apprentissage est un processus d'acquisition durable de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être par un individu. Pour Jean Berbaum « *l'apprentissage est l'acquisition d'un comportement adapté à une situation. Il y a apprentissage lorsqu'il y a intégration mentale, psychomotrice de conduites nouvelles, de comportements nouveaux* ». L'apprentissage ne saurait être une simple accumulation de connaissances. L'apprentissage se fait à partir des choses, des idées et des concepts.

Apprendre c'est adapter une réponse à une situation. Les modifications apparaissent surtout au niveau des différents savoirs : ainsi, on peut distinguer des apprentissages de comportement et des apprentissages de connaissances.

5. Enseignement-apprentissage

Le concept enseignement-apprentissage renvoie à l'articulation entre l'enseignement dispensé par l'enseignant et l'acquisition des connaissances par l'apprenant. L'enseignement-apprentissage est une aide à la compréhension, la manière par laquelle procède un enseignant pour se faire comprendre et faire comprendre à ses élèves.

Même si l'apprentissage se produit aussi à l'occasion de l'enseignement, ce n'est pas l'enseignement même qui cause les modifications internes résultant de l'apprentissage. C'est l'activité de l'élève qui, pendant l'enseignement engendre ces transformations.

6. L'instruction

Elle est l'action d'instruire c'est à dire former l'esprit, l'enrichir de connaissances. L'instruction désigne aussi la somme de connaissances que nous assimilons et qui constitue notre « bagage intellectuel ». L'instruction se fait dans ou en dehors du cadre scolaire. Du point de vue scolaire, l'instruction est un processus méthodique de transfert de connaissances d'un enseignant vers les apprenants ou l'appropriation des connaissances par les apprenants eux-mêmes.

L'ensemble des connaissances acquises qui développent les aptitudes intellectuelles de l'individu, connaissances que l'on peut obtenir par les recherches personnelles, constitue la culture.

7. La formation

Dans le contexte de l'éducation, elle peut se confondre à l'instruction ou à l'enseignement. Elle est l'ensemble des connaissances théoriques ou pratiques que l'on peut acquérir en général ou dans un domaine précis. On parle de formation initiale, de formation continue et d'auto-formation. Ainsi :

-La formation initiale est l'ensemble des compétences de base que l'on acquiert en vue d'exercer un métier donné.

-La formation continue ou continuée est celle que l'on reçoit au cours de la carrière pour renforcer ses compétences acquises.

-L'auto-formation relève de la culture personnelle, de la recherche que l'on fait en vue d'améliorer son niveau de connaissances et de compétences.

8. Le dressage

« Le dressage est une formation lente et progressive d'automatismes. L'acquisition de réflexes qui se déclenchent à l'insu de la volonté ». (In Frère Macaire, Notre beau métier, p. 6). A l'étape actuelle de l'évolution de la psychologie éducationnelle, il est inacceptable de faire du dressage au sens de l'époque gréco-romaine.

Pour autant, il ne serait pas juste de nier une part, infime soit-elle, de dressage dans l'action pédagogique. En effet, pour rendre le jeune enfant apte à recevoir l'éducation, il est nécessaire de lui faire contracter des habitudes par des procédés mécaniques, son intelligence n'étant pas encore assez développée pour lui servir de guide. Exemple : la politesse, les règles de grammaire...

9. Liens entre quelques concepts

Les nuances entre certains concepts sont si subtiles qu'elles n'apparaissent qu'en mettant ces concepts en comparaison.

9.1. Pédagogie et éducation

L'histoire de la pédagogie recoupe celle de l'éducation mais ne constitue pas une même réalité au sens strict des termes. On parle de pédagogie lorsque l'éducation utilise un certain type de méthode dans l'éducation considérée.

L'éducation est l'action exercée sur les enfants par les parents et les maîtres. La pédagogie consiste, non en actions, mais en théories. Ces théories sont des manières de concevoir l'éducation et non des manières de la pratiquer. L'éducation est la matière de la pédagogie. Cette dernière consiste dans une certaine manière à réfléchir sur les choses de l'éducation.

L'éducation est apparue avec la cité. Organisation sociale et éducation vont de pair. La pédagogie est déterminée et s'explique par son cadre historique et géographique. La pédagogie n'est pas l'éducation et ne saurait en tenir lieu. Son rôle n'est pas de se substituer à la pratique.

Pour la philosophe de l'éducation Marie-Claude BLAIS et ses compagnons, l'éducation relève du débat public alors que la pédagogie est essentiellement l'affaire des pédagogues (Pour une philosophie de l'éducation, 2002). C'est également le point de vue de Philippe MEIRIEU qui écrit : « *En éducation, tout citoyen a son mot à dire (...). Mais tout ce qui se dit n'est pas pédagogie* » (1995, La pédagogie entre le dire le faire, p 40)

La pédagogie a avec l'éducation ce que la science a avec l'action. La pédagogie est un moyen au service de l'éducation, pour sa mise en œuvre. Il y a donc entre éducation et pédagogie une relation/un rapport de maîtresse à servante.

9.2. Education et instruction

L'instruction s'intéresse à la formation intellectuelle de la personne. L'éducation vise la formation totale.

On dit d'une personne qu'elle est instruite quand elle a fait des études et acquis des connaissances étendues. On la dit bien éduquée quand, en plus de l'instruction, elle a reçu une formation morale et sociale, et qu'elle a du savoir-faire.

CONCLUSION

Cette première unité présente essentiellement des approches et des définitions pédagogiques des concepts que le stagiaire s'efforcera de maîtriser rapidement afin de favoriser la compréhension des unités suivantes. Certains termes, en apparence synonymes, présentent en pédagogie des différences fondamentales ou des nuances que le maître doit savoir pour bien accomplir sa mission. Ainsi, instruire n'est pas éduquer ; éduquer n'est pas dresser...

Post test

1. Définissez les notions suivantes : la pédagogie, l'éducation, l'enseignement, l'instruction, l'apprentissage, l'éducation en matière de population (EmP).
2. Quelle différence y-a-t-il entre éducation et pédagogie, entre éducation et enseignement ?

Réponses au post test :

Définitions succinctes :

Pédagogie : art de transmettre les connaissances. C'est aussi la science déterminant les stratégies les mieux indiquées pour un enseignement et une éducation réussis.

Education : Action de développer en chaque individu toute la perfection dont il est susceptible. C'est le développement des compétences de l'individu sur le triple plan intellectuel, physique et moral en vue de son épanouissement individuel et de son insertion sociale harmonieuse.

Enseignement : Action de transmettre des connaissances à quelqu'un.

Instruction : Action d'acquérir ou de faire acquérir des connaissances ou des compétences.

L'apprentissage : C'est un processus d'acquisition durable de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être par un individu. Apprendre c'est adapter une réponse à une situation. Les modifications apparaissent surtout au niveau des différents savoirs : ainsi, on peut distinguer des apprentissages de comportement et des apprentissages de connaissances.

Education en matière de population : D'un point de vue pédagogique, « l'EmP est un processus d'enseignement-apprentissage qui vise à donner à l'apprenant des connaissances sur la population (taille, composition, dynamique, activités...) pour une meilleure compréhension des problèmes de population en vue d'une prise de conscience conduisant à l'adoption d'attitudes et de comportements rationnels et responsables ».

Différence entre :

Éducation et pédagogie : L'éducation relève du débat public. Tout le monde peut participer à l'effort d'éducation. La pédagogie relève du domaine des seuls spécialistes de l'enseignement que sont les enseignants, les encadreurs pédagogiques, les pédagogues.

Éducation et formation : L'éducation est un processus de formation complète de l'individu tant sur le plan des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être. La formation concerne généralement et essentiellement un seul domaine qui est soit intellectuel, physique ou moral.